

# École Élémentaire André Higonet Hurigny

# Conseil d'école du 30 juin 2020

# Procès-verbal

#### Présents:

- Mmes FOUGERAS, GIRARD, PAPET, USINABIA, DELUME, VINCENT, BERNARD-QUINANZONI, RATIVET et CHANUT, représentantes des parents d'élèves
- Mmes DREVET et MOUHLI, M VALENTIN et M DUQUENNOY, enseignants
- Mme BERARD, enseignante spécialisée
- M VALLET, Adjoint en charge des affaires scolaires
- Mme DECREUSEFOND. DDEN,

# Excusés:

- M DEYNOUX, Maire,
- M FRANCOIS, Inspecteur de l'Éducation Nationale,,
- Mme DROUOT et Mme HENNEBAUT enseignantes
- Mme LAVENANT, psychologue de l'Éducation Nationale

## 1/ Bilan de la période de déconfinement

Du 14 au 29 mai, 45 % des élèves ont été accueillis.

Du 2 au 19 juin, 72 % des élèves sont revenus à l'école :

- 18 % 4 jours par semaine (enfants des personnels prioritaires dans la gestion de la crise sanitaire)
- 56 % ont été rescolarisés 2 jours par semaine.

A partir du 22 juin, l'école est redevenue obligatoire. 97 % des élèves ont repris le chemin de l'école. 3 enfants sont absents pour des motifs légitimes (santé, déménagement).

Pour respecter la règle de distanciation recommandée entre les élèves dans les classes, 3 élèves de CE2 sont accueillis par M Valentin.

Du 14 mai au 22 juin, Mme Bérard, a continué de suivre à distance les élèves qui ont bénéficié d'une prise en charge du RASED. A partir du 22 juin, elle a accompagné, en classe ou en petits groupes, les élèves de CP et CE1 de l'école qui en avaient besoin.

Mme Lavenant a fait le tour des classes lors de la réouverture. Nous n'avons pas constaté d'angoisse particulière de la part de nos élèves. Ils étaient ravis de revenir.

M Duquennoy remercie l'ensemble de l'équipe enseignante qui a su s'adapter et faire preuve de souplesse pour permettre au maximum d'enfants de reprendre le chemin de l'école dès le 14 mai.

Les représentants de parents, M Vallet et Mme Decreusefond félicitent l'équipe enseignante pour le travail accompli dans le cadre de la réouverture progressive de l'école.

#### 2/ Rentrée 2020

#### Mouvement des enseignants

Mme Drouot a été nommée à l'école Vincent Auriol de Mâcon. La personne qui assurera le complément de service de M Duquennoy n'est pas encore connue.

# Effectifs prévus

Radiations: 19 élèves de CM2, 2 élèves de CE1 et 1 élève de CM1.

Inscriptions: 19 élèves de GS d'Hurigny et 7 nouveaux élèves (5 en CP et 2 en CM1).

СР	CE1	CE2	CM1	CM2
24	17	24	23	17

Les parents de CE2 auraient souhaités que leurs enfants ne soient pas séparés et poursuivent leur scolarité dans la même classe. L'équipe enseignante n'a pas retenu cette option. Il y a 4 ans, deux classes à double niveau en CM ont été créées. Cela a contribué à l'amélioration du climat scolaire. Les 2 classes de CM1-CM2 sont maintenues et 4 élèves de CP intégreront la classe de M Duquennoy.

Les listes fournitures sont disponibles sur le site internet de l'école.

La dernière semaine d'août des stages dit « de réussite » seront organisés dans l'école. Ils seront encadrés par M Valentin (cylce 3) et M Duquennoy (cycle 2).

Un ENT (Espace Numérique de Travail) sera mis en place progressivement à partir de la rentrée. Il contiendra par exemple un cahier de texte et un cahier de liaison en ligne.

# 3/ Budget 2020

La municipalité a voté les crédits suivants :

- 4100 € pour les fournitures,
- 360 € pour la BCD,
- 255 € pour le matériel pédagogique,
- 850 € pour le renouvellement de manuels,
- 2200 € pour le renouvellement d'ordinateurs et le remplacement du serveur AMON qui filtre l'accès à internet,
- 350 € pour l'achat d'une cisaille,
- 1900 € pour l'achat de mobilier (12 chaises et 12 tables individuelles),
- 300 € pour le RASED,

M Vallet précise que les autres communes du secteur ne participent pas au financement du RASED. Il est regrettable qu'aucun cadre clair ne définisse les règles de son financement.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les crédits accordés.

### 4/ Travaux

Le parking de l'école et celui de la garderie seront refaits pendant l'été. Les chemins d'accès à l'école et au gymnase seront goudronnés.

#### 5/ Vote du règlement intérieur

Il a été mis en conformité avec le nouveau règlement départemental.

Il est approuvé à l'unanimité.

#### 6/ Divers

Compte tenu du contexte, le Conseil Communal des Enfants n'a pas pu se réunir. Dès que possible, les enfants élus cette année seront invités à une dernière réunion.

La séance est levée à 19h20

Le président du conseil d'école M Duquennoy